

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 septembre 2020

---

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)**

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 56

présenté par  
M. El Guerrab

-----

**ARTICLE 4**

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« pacifique »,

insérer les mots :

« et au moins trois participants issus des Français de l'étranger tout en ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nos compatriotes à l'étranger concernés par les consultations ne doivent pas être oubliés des opérations de tirage au sort. Je propose donc qu'au moins trois participants soient issus du collège des Français de l'étranger.